

Interpellation : Les gestes qui sauvent à l'école

Savez-vous comment réagir si vous êtes confrontés à une personne inconsciente ou en arrêt cardio-respiratoire ?

Et si c'était un membre de votre famille ou votre enfant ?

Le taux de décès consécutif à un arrêt cardiaque a certes baissé ces dernières années, mais cette pathologie reste fréquente en Suisse ; on enregistre 5 à 8000 cas par année hors hôpital, soit un cas toutes les 66 minutes.

Suite à un arrêt cardiaque, si le massage cardiaque n'est pas pratiqué dans les plus brefs délais, après 8 minutes les dégâts au cerveau sont souvent irréversibles.

Même si le massage n'est pas fait de manière professionnelle, il vaut mieux essayer que de ne rien faire.

J'ai appris que des défibrillateurs devraient être installés un peu partout. Leur utilisation est bien expliquée et facile par des non-médecins. Toutefois l'appareil seul n'augmente pas les chances de survie. Encore faut-il qu'il soit utilisé correctement. Sous l'effet de la panique, c'est bien de connaître et de savoir ce qu'il faut faire.

Dans ma commune, l'association des parents d'élèves organise des cours pour les enfants. Ils y participent avec intérêt, ramènent de la documentation et sont sensibilisés.

Pour cette raison, je propose que des cours «pour apprendre les gestes qui sauvent» soient donnés à tous dans le cadre de l'école avec un suivi par cycle (tous les 2 ans) ou par année. Les enfants sont des «éponges» ils apprennent vite et dès leur jeune âge.

Conscient que la technique de prompt secours reste un maillon important de la chaîne de sauvetage, le Conseil-exécutif du canton de Berne a répondu favorablement à une motion déposée en 2008, demandant d'enseigner les rudiments de réanimation cardio-pulmonaire à l'école.

Alors voilà mes questions :

- 1) Est-il envisageable d'introduire de tels cours dans les classes vaudoises ?
- 2) Si oui, dans quel délai ces cours pourraient être mis sur place ?

Je remercie le Conseil d'Etat des réponses qu'il voudra bien apporter à la présente interpellation.

Gland, le 28 avril 2009

Ne souhaite pas développer

Valérie Cornaz-Rovelli

